

Jean-Pierre Sueur s'est exprimé au Sénat dans le débat sur la proposition de loi de sa collègue Sophie Taillé-Polian à propos de la suppression de l'ordonnance qui permet à des dirigeants qui ont mis une entreprise en faillite de la racheter. Cette mesure sera supprimée le 31 décembre.

>> [Lire l'intervention](#)

>> [Voir la vidéo](#)